



Convention : le retour du dialogue ?

Rencontre

Pr Guillaume Couillard

Directeur délégué à la gestion
et à l'organisation des soins à la CNAM

Quoi ça sert ?

Mon espace santé :
un défi opérationnel
pour la médecine de ville

Pratique

Facturation électronique :
une réforme fiscale... aux effets bien réels



MACSF

ÉPARGNE ET RETRAITE

Une épargne de qualité sans en faire les frais

0% de frais sur versement

À la souscription d'un PER
Et sur tous les versements
d'un contrat d'assurance vie
et de capitalisation.

Offre soumise à conditions ⁽¹⁾.
Du 01/04/2026 au 31/08/2026

En savoir plus



Il existe un risque de perte en capital sur les supports en unités de compte ⁽²⁾.



Ensemble, prenons soin de demain

macsf.fr

3233

Service gratuit
+ prix appel

PUBLICITÉ

(1) L'offre promotionnelle épargne s'étend du 01/04/2026 au 31/08/2026. Elle porte sur tous les versements effectués, y compris les versements programmés, vers les contrats RES (hors RES individuel), RES Multisupport, RES Capitalisation, RES Capi et sur le versement réalisé lors de la souscription du contrat RES Retraite. Les autres frais inhérents aux contrats, tels que les frais de gestion, s'appliquent conformément aux dispositions contractuelles. Au-delà du 31/08/2026, tous les frais prévus aux contrats s'appliqueront. RES est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative libellé en euros souscrit par l'Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance (AMAP) auprès de la MACSF épargne retraite. RES Multisupport est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, libellé en euros et en unités de compte, souscrit par l'Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance (AMAP) auprès de la MACSF épargne retraite. RES Capitalisation est un contrat de capitalisation individuel nominatif, libellé en euros et en unités de compte souscrit auprès de la MACSF épargne retraite. RES Capi est un contrat de capitalisation de groupe à adhésion facultative, libellé en euros et en unités de compte souscrit par l'Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance (AMAP) auprès de la MACSF épargne retraite. RES Retraite est un plan d'épargne retraite sous forme de contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative individuelle, libellé en euros et en unités de compte, souscrit par l'Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance (AMAP) auprès de la MACSF épargne retraite.

(2) L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. La description et le fonctionnement des supports en unités de compte sont détaillés dans les Documents d'Informations Clés (DIC) ou la Note d'Information, disponibles sur la page Supports financiers du site macsf.fr.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - SAM - Entreprise régie par le Code des assurances - MACSF épargne retraite - Société Anonyme d'Assurances sur la Vie régie par le Code des assurances, au capital social de 58 737 408 €, entièrement libéré - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 403 071 095 - Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 60300 - 92919 LA DÉFENSE CEDEX.

Accès aux soins : l'illusion du tout-salarié nous mène dans le mur

La France s'enfonce dans une crise d'accès aux soins. Les délais s'allongent, les renoncements augmentent, et l'exaspération des Français devient palpable. Face à cette réalité quelles solutions proposer ?

Le développement du salariat médical ? Une chimère

Depuis quinze ans, le nombre de médecins salariés a progressé de 20 %, tandis que celui des médecins libéraux reculait de 15 %. Ce déséquilibre n'a rien résolu. Il a, au contraire, fragilisé l'accès aux soins de proximité. Car le médecin libéral est le pivot du système de santé. C'est lui qui, dans les territoires, assure la continuité des soins et organise les parcours.

Refuser de réformer l'organisation hospitalière publique ? Une faute

La CSMF le dit depuis longtemps. La Cour des comptes le confirme aujourd'hui. Opposer public et privé est une impasse. Mais refuser de rééquilibrer le système l'est tout autant.

La dégradation de l'accès aux soins n'est pas une fatalité. Elle est le résultat de choix politiques. Affaiblir la médecine de ville n'est pas la solution. Il est temps de changer de cap.

Nous avons besoin d'un véritable choc d'attractivité pour la médecine libérale : revaloriser l'expertise, simplifier l'exercice, redonner aux médecins les moyens d'agir dans les territoires.

À l'approche des échéances électorales, une question simple se pose : voulons-nous un système rigide, administré, ou un système fondé sur la responsabilité et la proximité ?

**Remettre le médecin libéral
au cœur du système
de santé n'est pas
un choix corporatiste.
C'est une solution pour
améliorer durablement
l'accès aux soins.**

Dr Franck Devulder,
Président de la CSMF

4| Rencontre

Guillaume Couillard, directeur délégué à la gestion et à l'organisation des soins à la CNAM

7| Brèves Personnalités

Élection :
2026-2030 : la CSMF persiste et signe

8| Dossier

Convention : le retour du dialogue ?

14| Société Santé

Santé mentale des étudiants : la faille silencieuse
Protoxyde d'azote : une ligne de crête entre soin et sanction
Outre-mer : l'accès aux soins sous contrainte territoriale

15| Actualités

Institutions de santé

16| Coordination Santé

Île-de-France, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire,

17| à Quoi ça sert ?

Mon espace santé :
un défi opérationnel pour la médecine de ville

18| Pratique

Facturation électronique : une réforme fiscale...
aux effets bien réels

ABONNEZ VOUS

Médecin France
sur www.csmf.org

Médecin France • Mensuel

79, rue de Tocqueville 75017 Paris • Tél 01 43 18 88 33
• Fax 01 43 18 88 34 • E-mail med_france@csmf.org
www.csmf.org

Édité par la SEPMF, SARL au capital de 32 000 € • Durée 50 ans à partir du 1^{er} juin 1978 • Associés CSMF et ACFM • Gérant & Directeur publication Franck Devulder • Rédacteur en chef Laurent Verzaux • Rédaction Hervé Réquillart • Crédits photos Cocktail Santé • Réalisation, Impression et Distribution Compédit Beauregard 61600 La Ferté-Macé – Normandie • Abonnement 65 € par an pour 10 numéros • Commission paritaire 1229 G 82702 • Dépôt légal Février 2026

Les articles originaux du **Médecin France** peuvent être produits par tout organisme affilié à la CSMF sans autorisation spéciale, à condition de faire figurer les mentions habituelles.